

ARRÊTÉ DU MAIRE n° G/2023/48 du 08 novembre 2023

Arrêté de circulation – changement de chambre telecom rue de Beaugé

Le Maire de la Commune de Rouillon,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la route ;

Vu la demande présentée par, Mme Angélique HIRET de l'entreprise CIRCET, 75 rue Pierre Arnaud – 44150 VAIR-SUR-LOIR, agissant pour le compte d'Orange UI O, représentée par M. Jean-Pierre DREVILLON, 3 bd Vincent GACHE – 44200 NANTES

Considérant les travaux qui auront lieu du 20 au 25 novembre 2023 au niveau du 300 rue de Beaugé.

Considérant que pour assurer le bon déroulement de ces travaux, il y a lieu d'apporter des modifications au régime de circulation et de stationnement communément instauré,

Vu l'intérêt général ;

A R R Ê T É

Du 20/11/2023 au 25/11/2023

Article 1 : La circulation des véhicules sera alternée rue de Beaugé au niveau du numéro 300.

Article 2 : Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné, régulé par des feux tricolores sera mis en place. La circulation sera renvoyée sur la chaussée opposée.

Article 3 : Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit dans l'emprise des travaux.

Article 4 : Pendant les périodes d'inactivité du chantier, les signaux en place devront être déposés quand les motifs ayant conduit à les implanter auront disparu (présences d'obstacles, d'engins, de personnel ...).

Article 5 : Le Conducteur de travaux, assurera sous sa propre responsabilité la mise en place et l'entretien de la signalisation réglementaire et sera tenu d'afficher le présent arrêté au droit du chantier.

Article 6 : La Secrétaire Général de l'Administration Communale, Monsieur le Colonel Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Sarthe, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de présent arrêté,

Dont ampliation sera adressée pour information à :

M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Coulans-Sur-Gée,

Mme Angélique HIRET de l'entreprise CIRCET

En mairie,
le 08 novembre 2023
Le Maire,
Laurent PARIS

